

Boule lumineuse solaire Mega 30 cm

Code : 577557



Les appareils électriques et électroniques usagés (DEEE) doivent être traités individuellement et conformément aux lois en vigueur en matière de traitement, de récupération et de recyclage des appareils.

Suite à l'application de cette réglementation dans les Etats membres, les utilisateurs résidant au sein de l'Union européenne peuvent désormais ramener gratuitement leurs appareils électriques et électroniques usagés dans les centres de collecte prévus à cet effet.

En France, votre détaillant reprendra également gratuitement votre ancien produit si vous envisagez d'acheter un produit neuf similaire.

Si votre appareil électrique ou électronique usagé comporte des piles ou des accumulateurs, veuillez les retirer de l'appareil et les déposer dans un centre de collecte.



Le décret relatif aux batteries usagées impose au consommateur de déposer toutes les piles et tous les accumulateurs usés dans un centre de collecte adapté (ordonnance relative à la collecte et le traitement des piles usagées). Il est recommandé de ne pas les jeter aux ordures ménagères !



Les piles ou accumulateurs contenant des substances nocives sont marqués par le symbole indiqué ci-contre signalant l'interdiction de les jeter aux ordures ménagères.

Les désignations pour le métal lourd sont les suivantes : **Cd** = cadmium, **Hg** = mercure, **Pb** = plomb. Vous pouvez déposer gratuitement vos piles ou accumulateurs usagés dans les centres de collecte de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles ou d'accumulateurs ! Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement !

Note de l'éditeur

Cette notice est une publication de la société Conrad, 59800 Lille/France. Tous droits réservés, y compris la traduction. Toute reproduction, quel que soit le type (p.ex. photocopies, microfilms ou saisie dans des traitements de texte électronique) est soumise à une autorisation préalable écrite de l'éditeur.

Reproduction, même partielle, interdite.

Cette notice est conforme à l'état du produit au moment de l'impression.

Données techniques et conditionnement soumis à modifications sans avis préalable.

© Copyright 2001 par Conrad. Imprimé en CEE. XXX/02-13/JV

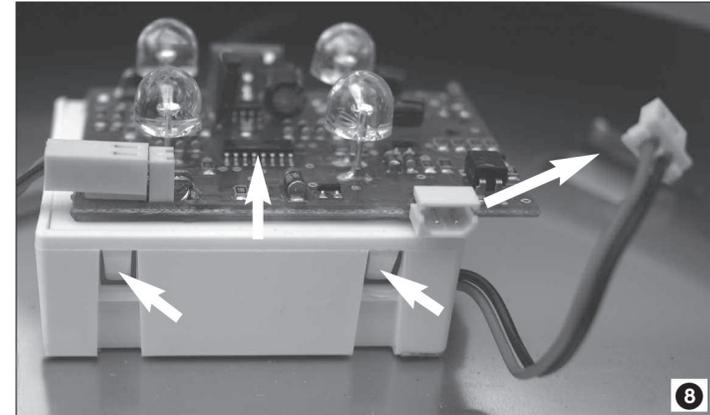
Cette notice fait partie du produit. Elle contient des informations importantes concernant son utilisation. Tenez-en compte, même si vous transmettez le produit à un tiers.

Conservez cette notice pour tout report ultérieur !

9. Remplacement des accus

1. Tournez la boule dans le sens anti-horaire par rapport à la partie inférieure.
2. Débranchez le connecteur du pack d'accu sur la platine (image 8).
3. Appuyez sur les deux encoches du compartiment des accus (image 8) et ouvrez-le.
3. Remplacez les accus par des autres tout juste chargés et de même type.
4. Refermez la lampe en procédant dans l'ordre inverse

Remarque : les piles ou les accus usagés doivent être recyclés, ils ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères. Votre revendeur est légalement tenu de reprendre vos anciens accus.



10. Dysfonctionnements

La lampe ne s'allume pas dans l'obscurité	Une source de lumière étrangère (par ex. un réverbère) simule la lumière du jour et empêche la mise en route de l'éclairage. Placez le panneau dans un endroit sombre
La lampe ne s'allume pas ou alors brièvement lors de l'obscurité.	- Connecteurs ok ? - Accu faible ou défectueux. Remplacer les accus au plus tard après 2 ans.

11. Caractéristiques techniques

Tension de fonctionnement : 3,6 V

Accu : 1 x NiMh 3,6 V/1300 mAh

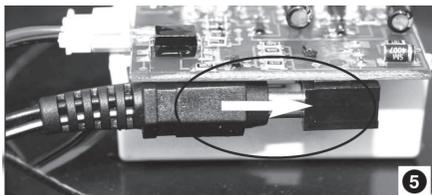
Eclairage : 4 LED puissantes

Panneau solaire : 2 W cristallin

Durée d'éclairage : max. 15 heures lorsque l'accu est entièrement rechargé

6. Fonctionnement avec bloc d'alimentation.

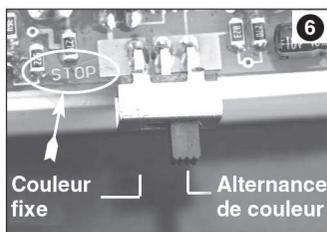
1. Insérez le connecteur du bloc d'alimentation dans la prise située sur la partie inférieure de la platine (image 5) et branchez le bloc d'alimentation à une prise secteur. L'accu est alors rechargé via le bloc d'alimentation. En cas de panne de courant, la boule fonctionne à l'aide de l'accu et reste donc allumée.
2. Revissez ensuite la boule dans le sens anti-horaire sur la partie inférieure. La lampe est désormais opérationnelle.



Attention : le bloc d'alimentation est uniquement conçu pour un usage en intérieur !

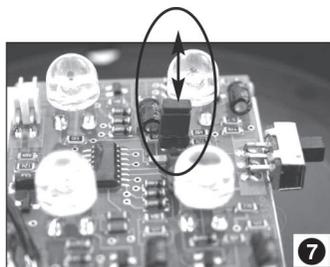
7. Détermination de la couleur

La couleur de la boule peut être fixée à l'aide d'un interrupteur sur le circuit imprimé. Lorsque la couleur que vous souhaitez fixer est affichée, glissez immédiatement l'interrupteur sur la position «STOP». Vous avez un délai de 5 secondes pour le faire. La couleur est alors fixée. Pour activer l'alternance de couleurs, remettez l'interrupteur sur sa position initiale.



8. Réglage de la durée d'éclairage

Lors du mode d'alternance de couleurs, vous pouvez sélectionner deux niveaux de durée d'éclairage. Un cavalier vous permet de la régler sur le circuit imprimé. Lorsque le cavalier est en place, la durée d'éclairage d'une couleur est réglé sur environ 15 sec. Lorsqu'il est enlevé, la durée d'éclairage est d'environ 60 secondes.



Ce mode d'emploi fait partie intégrante du produit. Il contient des indications importantes concernant la mise en service et la manipulation. Faites y attention si vous donnez ce produit à un tiers. C'est pourquoi il est nécessaire de le conserver pour une lecture ultérieure.

1. Introduction

Cher client, nous vous remercions pour l'achat de notre produit.

Vous venez d'acquérir un appareil à la pointe de la technologie, répondant à des critères de qualité élevés.

Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. La conformité a été testée, les déclarations de conformité et les documents correspondants sont à demander auprès du fabricant.

Afin de maintenir le produit dans son état actuel et d'assurer un fonctionnement sans risques, les utilisateurs sont tenus de suivre les instructions contenues dans le présent mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



**Tout dommage résultant d'un non-respect du présent mode d'emploi entraîne l'annulation de la garantie !
Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages consécutifs !**

De même, nous n'assumons aucune responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels résultant d'une utilisation non conforme aux spécifications de l'appareil ou d'un non-respect des présentes consignes. Dans ces cas, la garantie est annulée.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), il est interdit de transformer ou de modifier arbitrairement la lampe solaire.

Veillez à une mise en service de l'appareil dans les règles de l'art. Tenez compte à cet effet des indications contenues dans le présent mode d'emploi.

Dans les installations industrielles, il conviendra d'observer les consignes de prévention des accidents relatives aux installations électriques et les modes d'exploitation édictées par les syndicats professionnels.

3. Utilisation conforme

Cette lampe solaire est conçue pour une utilisation aussi bien en extérieur qu'en intérieur. La boule alterne entre 7 couleurs.

Une seule couleur peut toutefois être réglée. L'accu intégré est chargé à l'aide de cellule solaire externe ou du bloc d'alimentation fourni. Lors du fonctionnement solaire, la lampe s'allume automatiquement au crépuscule et s'éteint de nouveau au lever du jour.

Lors du fonctionnement avec le bloc d'alimentation (convient uniquement à un usage en intérieur), la boule lumineuse est allumée en continue et l'accu est rechargé. En cas de panne de courant, la lampe continue de fonctionner à l'aide de l'accu et sert ainsi que « lumière de secours ». 4 diodes lumineuses (LED) puissantes servent de source de lumière. Ces LED garantissent une puissante intensité lumineuse pour une faible consommation d'énergie et une durée de vie de plus de 100 000 heures.

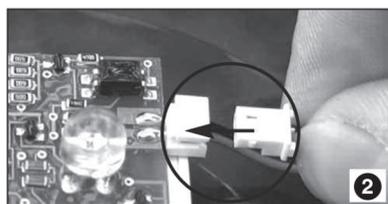
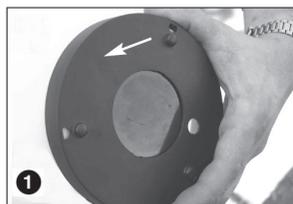
Remarque : lors de longues périodes sans ensoleillement, l'accu peut ne pas être suffisamment rechargé par la lumière du soleil. **Cela ne signifie toutefois pas que la lampe solaire est défectueuse.** Attendez jusqu'au prochain jour ensoleillé et la lampe fonctionnera de nouveau. Les accus sont à changer en moyenne tous les 2 ans.

4. Mise en service

1. Retirez précautionneusement les pièces de leur emballage.
2. Vissez la boule dans le sens anti-horaire par rapport à la partie inférieure (image 1).
3. Branchez le connecteur du pack d'accu dans la prise de la platine (image 2).

Attention : une fois le connecteur inséré, les LED commencent à briller. Afin d'éviter tout dommage oculaire, ne regardez pas directement la lumière.

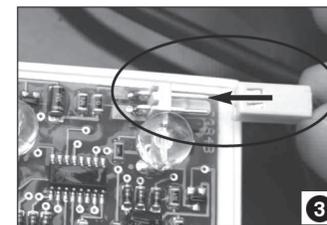
Remarque : le connecteur est protégé contre l'inversion de polarité. Ne forcez pas lors de l'insertion.



5. Fonctionnement avec le panneau solaire

1. Faites passer le câble du panneau solaire par le trou situé au niveau de la partie inférieure et branchez la prise sur le connecteur.

Remarque : le connecteur est protégé contre l'inversion de polarité. **Ne forcez pas lors de l'insertion.**



2. Recherchez à présent un emplacement ensoleillé, en fonction de la longueur du câble, pour installer le panneau solaire.
3. Insérez le connecteur situé à l'autre extrémité du câble dans la prise à l'arrière du panneau solaire. Vissez l'écrou-raccord.
4. Vous pouvez enfoncer le panneau solaire dans le sol à l'aide du pieu.
La rotule permet de diriger de façon optimale le panneau solaire vers le soleil.
5. Revissez ensuite la boule dans le sens anti-horaire sur la partie inférieure. La lampe est désormais opérationnelle.

Remarque : la durée de l'éclairage dépend fortement de l'intensité et de la durée de l'ensoleillement en journée. Durant l'hiver, la durée de l'éclairage est moins longue. Si la lampe ne s'allume pas le premier soir, attendez un jour de soleil.

